

Bruxelles, le 25 octobre 2004

Future politique européenne de la santé : citoyens et parties prenantes soutiennent le commissaire Byrne

Les experts de la santé, les parties prenantes et les citoyens qui ont participé à la consultation organisée par le commissaire David Byrne sur l'avenir de la politique européenne en matière de santé (voir [IP/04/934](#)) approuvent largement son projet de « santé pour tous ». Le processus de réflexion a suscité un large débat dans l'Union européenne et au-delà, alimenté par des contributions venues des quatre coins du territoire communautaire et de pays tiers aussi différents que les États Unis et l'Inde. M. Byrne a reçu au total plus de 170 réponses de personnes qui pensent comme lui que l'Europe doit favoriser la santé de manière proactive. L'action contre le tabac, en particulier, apparaît comme une priorité absolue, au même titre que la lutte contre la consommation abusive d'alcool ou la promotion d'une alimentation saine, de l'exercice physique et de la sécurité alimentaire. Nombreux sont ceux qui ont souligné à quel point il était urgent d'inciter les enfants et les adolescents à adopter un mode de vie équilibré afin d'aider à prévenir certains problèmes, telle l'obésité. Les facteurs d'ordre environnemental, social et économique, qui influent eux aussi sur la santé, n'ont pas été oubliés. Les réponses montrent que leurs auteurs partagent l'avis de M. Byrne: il faut s'assurer que toutes les politiques européennes sont « bonnes pour la santé » des citoyens. Certains ont même avancé des propositions dans ce sens: évaluation des conséquences pour la santé, fixation d'objectifs, ou encore, recherche de synergies avec d'autres politiques communautaires. D'une manière générale, on réclame davantage de moyens pour la politique de santé. M. Byrne communiquera ces résultats à Markos Kyprianou, qui lui succèdera le 1^{er} novembre au poste de commissaire responsable de la santé et de la protection des consommateurs.

M. Byrne a déclaré: « Le message qui ressort de cette consultation est clair et univoque: la santé publique est une priorité absolue pour les Européens. Ils attendent de l'Union européenne des résultats concrets dans ce domaine et veulent participer au débat sur la politique de santé. »

De l'avis général, il est nécessaire d'encourager les gens à adopter un mode de vie équilibré et de mener à cet effet des politiques à longue échéance: éducation des enfants, information des citoyens pour les guider vers des choix éclairés en la matière... De nombreuses réponses incitaient l'Union à trouver un équilibre entre la promotion de la santé et l'accès à des traitements de grande qualité pour les maladies telles que le cancer, les pathologies cardiaques et respiratoires, les affections spécifiquement masculines ou féminines et les maladies rares.

L'Union est invitée à aborder la question de la santé d'une manière exhaustive et cohérente en englobant des politiques aussi diverses que celles de l'éducation, du commerce, de l'environnement, du marché intérieur, des affaires sociales, de l'agriculture, des transports et de l'aide régionale. Par ailleurs, les participants ont demandé à la Commission d'associer plus systématiquement les parties prenantes à l'élaboration des politiques.

Certains ont appelé l'Union à renforcer son action dans le domaine de la santé internationale et à utiliser les fonds structurels (programmes d'aide sociale et régionale) au profit, notamment, des États membres les moins favorisés, pour réduire l'écart qui les sépare de leurs partenaires, certes, mais aussi pour combler le fossé qui s'est creusé sur le plan national en matière de santé. Pour beaucoup, l'Union européenne doit consacrer plus de ressources à la santé et, singulièrement, à la recherche et aux partenariats.

Nombreux aussi sont ceux qui souscrivent à l'idée de présenter la santé comme un moteur de la croissance économique en faisant valoir les bénéfices de la prévention pour les finances publiques et l'économie. D'autres craignent qu'une telle association entre santé et économie ne desserve les valeurs sociales, parmi lesquelles le droit fondamental à la santé.

Diverses contributions abordaient aussi une large gamme de questions spécifiques.

M. Byrne communiquera ces résultats à son successeur, M. Markos Kyprianou, de manière que ce dernier poursuive dans la même voie et forge la future stratégie européenne de la santé.

Le document de réflexion de M. Byrne ainsi que la liste des réponses envoyées sont disponibles à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/health/ph_overview/strategy/reflection_process_en.htm

Beate GMINDER 02/296 56 94
Catherine BUNYAN 02/299 65 12